

ECOLE PUBLIQUE DE SOUTERNON LIVRET D'ACCUEIL



Année 2025/2026

Ecole publique
15 chemin de Montanon
42260 Souternon
09.88.18.72.84
ce.0420845r@ac-lyon.fr

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien-être des enfants.

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

BIENVENUE À VOUS ET À VOS ENFANTS !

Pour venir à l'école, les enfants doivent être prêts pour la vie en collectivité. C'est-à-dire préparés à la séparation avec leurs parents.

L'école maternelle est la première étape du système scolaire.

Les enfants doivent ***être en bonne santé et en état d'assumer le cours des activités de la journée (ayant suffisamment dormi).***

Les enfants malades ne peuvent pas être acceptés à l'école.

Nous n'avons pas le droit de donner des médicaments à l'école.

Toute maladie contagieuse doit être signalée à la directrice.

C'EST QUOI L'ÉCOLE ?

Durant 3 ou 4 ans, il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, logiques et artistiques.

Il développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

La scolarité de votre enfant à l'école est composée de 3 cycles :

- Le cycle 1 : petite section (TPS et/ou PS), moyenne section (MS) et grande section (GS)
- Le cycle 2 : CP, CE1, et CE2
- Le Cycle 3 : CM1, CM2 et 6^{ème}

Sur le RPI la répartition se fait comme suit :

- A souteron, cycle 1 avec Mme Catherine Joandel.
- A Grézolles, CP/CE1 avec Mme Astrid Favard.
- A St Julien d'Oddes, CE2, CM1, et CM2 avec Mr Eric Garnon.

C'EST QUAND L'ÉCOLE ?

HORAIRES DE L'ÉCOLE:

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école

MATIN : 8h45 / 11h45
APRES MIDI : 13h15 / 16h15

L'accueil est assuré 10 minutes avant l'horaire d'entrée

LES VACANCES SCOLAIRES

Rentrée scolaire 2025 : lundi 1 septembre 2025

TOUSSAINT : fin des cours : vendredi 17 octobre 2025

reprise des cours : lundi 3 novembre 2025

NOËL : fin des cours : vendredi 19 décembre 2025

reprise des cours : lundi 5 janvier 2026

HIVER : fin des cours : vendredi 6 février 2026

reprise des cours : lundi 23 février 2026

PRINTEMPS : fin des cours : vendredi 3 avril 2026

reprise des cours : lundi 20 avril 2026

PONT de l'ascension: fin des cours : mardi 12 mai 2026

reprise des cours : lundi 18 mai 2026

Début vacances d'été : fin des cours : vendredi 3 juillet 2026

C'EST L'HEURE DE MANGER !

LA CANTINE

Le dossier d'inscription à la cantine se fait à la mairie.
Les menus sont affichés sur la porte de la cantine.

AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : ON FAIT QUOI ?

LA GARDERIE

Le dossier d'inscription à la garderie se fait à la mairie.
Accueil des enfants :

Le matin de 7h30 à 8h00 (payant) et
de 8h00 à 8h35 (gratuit).

Le soir de 16h15 à 17h00 (gratuit) et
de 17h00 à 18h00 (payant)

Information des parents

La liaison école/famille se fait via éducartable, une application en ligne (les codes d'accès vont seront donnés en debut d'année scolaire). Vous trouverez sur cette application **toutes les informations** essentielles à la vie de l'école (réunions et fêtes à venir, vie de la classe...) ***vous devez les lire et y répondre*** le cas échéant.

En début d'année scolaire, ***une réunion d'information*** est organisée dans la classe.

Pour rencontrer les enseignantes, il faut prendre rendez-vous avec elles, soit oralement, soit en utilisant l'application.

Le conseil d'école

Au mois d'octobre, ont lieu les élections des représentants des parents. Ces parents élus assistent au conseil d'école qui a lieu 3 fois par an. Le conseil d'école réunit les trois directeurs du RPI, les enseignants, un représentant de la mairie, les DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) et les représentants de parents élus. Pendant le conseil d'école, les représentants des parents peuvent poser des questions et donner leur avis. A l'issue de chaque séance, un compte rendu est rédigé.

VÊTEMENTS : PENSEZ « PRATIQUE »

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux) et parfois salissantes (peinture, collage). Il est important de les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, **chaussures faciles à mettre**, éviter les bretelles, les salopettes, les chaussures à lacets et les vêtements que vous craignez d'abîmer.)

Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et leur prénom dessus.

EVENEMENTS ET FESTIVITES

Parents d'élève, nous avons besoin de vous pour faire vivre l'école.

Octobre: élections des représentants des parents d'élèves.

Mai/juin: Une sortie scolaire à la journée.

D'autres événements viendront s'intégrer dans l'année (sorties USEP, journée cohésion du RPI).

Toute l'année, nous avons besoin de vous pour:

- L'accompagnement aux sorties.
- La participation à des projets de classe.
- L'aide à la préparation d'événements...
- La dotation de matériel en tout genre: boîte à oeufs, journaux, laine, ...en fonction des besoins.

Vous pouvez faire partie de l'association du **SOU des écoles** qui permet de financer les différentes sorties scolaires, les spectacles, ...

POUR UNE BONNE SCOLARITÉ

L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une bonne fréquentation scolaire (en TPS, la fréquentation scolaire se limite en général à la matinée afin de respecter le rythme de l'enfant, en PS2, malgré l'obligation scolaire à partir de 3 ans, un accord se fait entre l'enseignante et les parents afin que l'enfant puisse réaliser la sieste à la maison ou chez la nounou. Rappel : l'école n'est pas une garderie mais un lieu d'apprentissage !)

En cas d'absence, il faut prévenir au plus tôt par educartable ou par téléphone (un justificatif médical est obligatoire au-delà de deux jours d'absences). En cas d'absences prolongées non justifiées ou trop régulières, nous sommes dans l'obligation de le signaler à notre hiérarchie.

COMMENT AIDER SON ENFANT A DEVENIR ELEVE ?

Entrer à l'école, c'est entrer dans une collectivité qui a un programme d'enseignement, mais c'est également entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie.

A l'école maternelle, on apprend à devenir élève :

Mais c'est à la maison que l'on apprend les mots magiques

« Bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci, est-ce que je peux ... » C'est aussi à la maison que l'on apprend à respecter les autres, à respecter ses affaires et celles des autres, à faire preuve de solidarité, à être ponctuel mais aussi à ne pas mentir, dire de gros mots, taper, crier, mordre....

A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager, accepter de perdre, se moucher, aller aux toilettes seuls, mettre son manteau et ses chaussures....

POUR LA RENTRÉE VOTRE ENFANT,

aura besoin :

- Une paire de chaussons marquée de son prénom (que votre enfant est capable de mettre seul)
- Un sac à dos ou un cartable
- Un change (T-shirt, pantalon, culottes et chaussettes).
- Son doudou et sa sucette pour la sieste.
- Une couche en cas de besoin pour la sieste.
- Un tablier pour les activités artistiques.
- 3 boîtes distributrices de mouchoirs en papier.

LES CONSEILS DE RENTRÉE :

une rentrée sereine.

- Accompagnez votre enfant le premier jour, c'est indispensable, Montrez-vous sûr de vous, il sera sûr de lui. Soyez naturel.
- Marquez son prénom sur les vêtements afin que tout le monde sache que ce sont ses affaires.
- Laissez-le apporter son objet familier (doudou), c'est le lien rassurant avec la maison.
- Respectez l'heure de l'entrée. Votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter des coins jeux.
- Vous êtes ému, ne le montrez pas. Rassurez-le, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher, sans oublier le bisou.
- Parlez-lui de l'école et de ce qu'il va y faire (livret de l'enfant)
- Un bobo, une dispute... pas de panique, ce n'est pas grave.
- Rassurez-le, l'école c'est aussi l'école de la vie. La maîtresse est toujours là pour régler tous les petits problèmes, et assurer le bien-être des enfants.
- Ne vous affolez pas s'il pleure beaucoup, c'est tout à fait normal.
- Il ne vous dit rien sur l'école : normal, c'est son jardin secret. Il vous en parlera peut-être plus tard.
- Respectez l'heure de la sortie, bien des larmes seront évitées.
- Un doute, un problème, un besoin.... Parlez-en à la maîtresse, votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.

QUI FAIT QUOI ?

- **La directrice**

La directrice est une enseignante. Elle a en charge une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves 6 jours par an. Elle est à la fois gestionnaire, animatrice pédagogique, coordinatrice. Elle élabore également le projet d'école, accompagnée de toute l'équipe scolaire et préside le conseil d'école. Du côté des parents, elle reçoit pour les inscriptions ou à leur demande, elle organise les élections des représentants des parents d'élèves.

- **La maîtresse ou le maître.**

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la PS au CM2. L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève. A l'école maternelle, la priorité est donnée à la socialisation, la maîtrise de l'oral, le repérage dans l'espace et le temps, et aux premières notions mathématiques.

- **L'ATSEM**

L'agent territorial spécialisé des Écoles Maternelles est recruté par la municipalité. Rattachée à l'enseignant, l'Atsem joue un rôle très important dans la classe. Elle gère un atelier de travail, prépare les éléments pour les différentes activités, accompagne aux toilettes, aide les enfants à s'habiller lorsqu'ils sortent en récréation, range le matériel.....

- **Le RASED**

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté peut intervenir dans l'école à la demande des enseignants soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou en petits groupes.

- **Le psychologue**

C'est un enseignant, membre du RASED, qui a suivi une formation en psychologie. Il travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, il peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant.

- **Le médecin scolaire**

Il est rattaché à l'éducation nationale et travaille sur plusieurs écoles.

QUE FAIT-ON A LA MATERNELLE ?

L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous

L'école maternelle constitue **un cycle unique d'enseignement, fondamental pour la réussite de tous les élèves**. Elle se caractérise selon trois grands axes :

- Une école qui **s'adapte aux jeunes enfants**, qui s'attache à garantir leur sécurité affective et à développer leur confiance en eux
- Une école qui organise des **modalités spécifiques d'apprentissage, les prépare aux apprentissages fondamentaux**, notamment en développant leur langage, élément essentiel d'accès et de structuration des apprentissages
- Une école où les enfants prennent plaisir à **apprendre, à progresser et à vivre ensemble**
La durée de la semaine scolaire des élèves à l'école maternelle est fixée à **vingt-quatre heures**.

Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Elle s'adapte aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école. Elle organise **des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place des situations variées** : résolution de problèmes, manipulation, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et des échanges qui en découlent dans tous les domaines d'apprentissage. **L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble** : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et du respect d'autrui, en permettant à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.

Le programme de l'école maternelle organise les enseignements en cinq domaines d'apprentissage :

- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- explorer le monde

Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien.

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-maternelle>

LE PERSONNEL DE L'ECOLE

Directrice :

Mme Catherine Joandel

Enseignantes :

Mme Catherine Joandel (½ temps)

ATSEMS :

Mme Elisabeth Vernay

Mme Michèle Coudour

Mme Linda Arzac-Gaudard

Autre personnel :

Mme Sylvie Portailier : cantine